



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 7 décembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 27/11/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14/12/2007

**Gestion du stationnement payant sur parcs de surface et ouvrages -
Appel d'Offres - Approbation du marché**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole GRAVAT -

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Annie COUTUREAU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - M. Joël RENOUX - M. Dominique GUIBERT - M. Marc THEBAULT - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Rémy LANDAIS donne pouvoir à Gérard NEBAS
- Valérie UZANU donne pouvoir à Isabelle RONDEAU
- Elsie COLAS donne pouvoir à Madeleine CHAIGNEAU
- Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY
- Franck GIRAUD donne pouvoir à Claudie LAROCHE
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

Excusés :

Adjoints :

Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Alain GARCIA - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 décembre 2007

DELIBERATION D20070522

Monsieur Gérard NEBAS Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La convention d'affermage du stationnement payant sur parcs de surface et ouvrages arrive à expiration le 31 décembre 2007. Un marché à bons de commande a donc été mis en place pour assurer la continuité de la gestion du stationnement payant sur parcs de surface et ouvrages.

Le minimum et le maximum de ce marché à bons de commande sont respectivement fixés à 150 000 € HT et 600 000 € HT par an. Le descriptif quantitatif estimatif établi dans le cadre de la consultation sur la base du nombre de places payantes à la date du 1^{er} octobre 2007 fait ressortir l'offre de la SOPAC au montant estimatif annuel de 214 997.76 € HT.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 30 novembre 2007, a procédé à la désignation de l'attributaire. Il s'agit de la SOPAC.

Les crédits correspondants sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le marché à bons de commande, dont le minimum et le maximum sont fixés respectivement à 150 000 € HT et à 600 000 € HT par an, à intervenir avec la SOPAC, pour la gestion du stationnement payant sur parcs de surface et ouvrages, pour une durée de 4 ans.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché à bons de commande.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 35 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 1 |
| Excusé : | 9 |

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gérard NEBAS